

Nom commercial: Thiocyanate/Tris.HCL/C0229000/Merck Sero

Numéro de la matière: 332420

Version: 4 / CH

Date de révision: 20.02.2023

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 20.02.23

## **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

### **1.1. Identificateur de produit**

Thiocyanate/Tris.HCL/C0229000/Merck Sero

N° d'article 33242002

### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

#### **Adresse/fabricant**

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la

personne

responsable pour

cette FDS

### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers \*\*\***

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

#### **Classification (règlement (CE) no 1272/2008)**

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4 H302

Acute Tox. 4 H312

Acute Tox. 4 H332

Skin Irrit. 2 H315

Eye Irrit. 2 H319

Aquatic Chronic 3 H412

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### **2.2. Éléments d'étiquetage**

#### **Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008**

#### **Pictogrammes de danger**



#### **Mention d'avertissement**

Attention

#### **Mentions de danger**

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H302+H312+H332 Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.

#### **Conseils de prudence**

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.

Nom commercial: Thiocyanate/Tris.HCL/C0229000/Merck Sero

Numéro de la matière: 332420

Version: 4 / CH

Date de révision: 20.02.2023

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 20.02.23

P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P501.3	Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

**composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)**  
contient thiocyanate de sodium

### 2.3. Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### Poids moléculaire

Valeur	81.07	g/mol
--------	-------	-------

### Composants dangereux

#### thiocyanate de sodium

No. CAS	540-72-7		
No. EINECS	208-754-4		
Concentration	>= 55		%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)			
	Acute Tox. 4	H302	
	Acute Tox. 4	H312	
	Eye Irrit. 2	H319	
	Acute Tox. 4	H332	
	Aquatic Chronic 3	H412	

ATE	orale	541	mg/kg
cATpE	dermale	1'100	mg/kg
cATpE	par inhalation, Poussières/Brouillards	1.5	mg/l
cATpE	par inhalation, Vapeurs	11	mg/l

#### 2-amino-2-(hydroxyméthyl)propane-1,3-diol hydrochloride

No. CAS	1185-53-1		
No. EINECS	214-684-5		
Concentration	>= 10	< 20	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)			
	Skin Irrit. 2	H315	
	Eye Irrit. 2	H319	
	STOT SE 3	H335	

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### 4.1. Description des premiers secours

#### En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, utiliser un appareil respiratoire; appeler le

Nom commercial: Thiocyanate/Tris.HCL/C0229000/Merck Sero

Numéro de la matière: 332420

Version: 4 / CH

Date de révision: 20.02.2023

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 20.02.23

médecin. Eventuellement apport d'oxygène

**En cas de contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Appeler aussitôt un médecin.

**En cas de contact avec les yeux**

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

**En cas d'ingestion**

Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Appeler aussitôt un médecin et lui montrer la fiche de données de sécurité.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Eau, Dioxyde de carbone, Mousse, Produits extincteurs en poudre

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Le produit n'est pas combustible. Dans le cas d'un incendie environnant, formation possible de gaz dangereux. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxydes sulfuriques (SO<sub>x</sub>); Acide cyanhydrique (HCN); Oxyde d'azote (NO<sub>x</sub>)

**5.3. Conseils aux pompiers****Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

**Autres données**

Rabattre les vapeurs par pulvérisation d'eau. Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Eviter la formation de poussières. Ne pas inhaler les poussières. Assurer un apport d'air frais.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser mécaniquement. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Nettoyer.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Pa de réquisitions spéciales.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Classes de stockage**

Classe de stockage d'après TRGS 510 13

Des matières solides non combustibles

Nom commercial: Thiocyanate/Tris.HCL/C0229000/Merck Sero

Numéro de la matière: 332420

Version: 4 / CH

Date de révision: 20.02.2023

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 20.02.23

Classe de stockage (Suisse)

11/13

Autres substances dangereuses solides  
classées/étiquetées dangereuses**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Protéger la peau préventive.

**Protection respiratoire - Note**

Protection respiratoire en présence d'aérosol. Filtre à particules P2

**Protection des mains**

Gants

Matériau approprié nitrile

**Protection des yeux**

nécessaire

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****État de la matière**

Poudre

**Point de fusion**

Valeur

308

°C

**Point d'éclair**

Remarque

Non applicable

**valeur pH**

Valeur

5

à

9

Concentration/H<sub>2</sub>O

50

g/l

**Pression de vapeur**

Remarque

Non applicable

**Densité et/ou densité relative**

Valeur

1.726

g/cm<sup>3</sup>**9.2. Autres informations****Hydrosolubilité**

Valeur

1250

g/l

température

20

°C

**propriétés explosives**

évaluation

non

**Masse volumique apparente**

Valeur

700

à

800

kg/m<sup>3</sup>**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.4. Conditions à éviter**

Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.

**10.5. Matières incompatibles**

Nom commercial: Thiocyanate/Tris.HCL/C0229000/Merck Sero

Numéro de la matière: 332420

Version: 4 / CH

Date de révision: 20.02.2023

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 20.02.23

Explosif, Nitrite, Des agents d'oxydation forts, Acides

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

#### **Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	616.243	mg/kg
	3	
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

#### **Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**

##### **thiocyanate de sodium**

Espèces	caille	
DL50	541	mg/kg
méthode	OCDE 401	

#### **Toxicité aiguë par pénétration cutanée**

ATE	1'252.99	mg/kg
	01	
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

#### **Toxicité aiguë par inhalation**

ATE	12.5299	mg/l
Administration/Forme	Vapeurs	
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	
ATE	1.7086	mg/l
Administration/Forme	Poussières/Brouillards	
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

#### **Corrosion/irritation cutanée (Composants)**

##### **thiocyanate de sodium**

évaluation	Non irritant
------------	--------------

#### **lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**

##### **thiocyanate de sodium**

Espèces	lapin
évaluation	Irritant - risque de lésions oculaires graves

#### **Sensibilisation (Composants)**

##### **thiocyanate de sodium**

Espèces	souris
évaluation	non sensibilisant
méthode	OECD 429

#### **Mutagénicité (Composants)**

##### **thiocyanate de sodium**

évaluation	Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.
------------	--

#### **Toxicité reproductrice (Composants)**

##### **thiocyanate de sodium**

Remarque	Ne pas documenté.
----------	-------------------

#### **Cancérogénicité (Composants)**

##### **thiocyanate de sodium**

Remarque	Pas des preuves disponibles sur l'action cancérogène.
----------	---

### **11.2 Informations sur les autres dangers**

Nom commercial: Thiocyanate/Tris.HCL/C0229000/Merck Sero

Numéro de la matière: 332420

Version: 4 / CH

Date de révision: 20.02.2023

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 20.02.23

### Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

### Autres données

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques \*\*\*

### 12.1. Toxicité

#### Toxicité pour les poissons

Espèces	Pimephales promelas		
CL 50	> 100		mg/l
Durée d'exposition	96	h	
Source	Données de la littérature		

#### Toxicité pour les poissons (Composants)

##### thiocyanate de sodium

Espèces	truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)		
CL 50	69		mg/l
Durée d'exposition	96	h	
méthode	OECD 203		

#### Toxicité pour les daphnies

Espèces	Daphnia magna		
CE 0	11		mg/l
Durée d'exposition	48	h	
Source	IUCLID		

#### Toxicité pour les daphnies (Composants)

##### thiocyanate de sodium

Espèces	Daphnia magna		
CE50	3.79		mg/l
Durée d'exposition	48	h	
méthode	OECD 201		

#### Toxicité pour les algues (Composants)

##### thiocyanate de sodium

Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
CE 10	113.43		mg/l
Durée d'exposition	72	h	
méthode	OCDE 201		

#### Toxicité pour les bactéries

Espèces	Pseudomonas putida		
CE 0	8000		mg/l
méthode	OECD 209		

#### Toxicité pour les bactéries (Composants)

##### thiocyanate de sodium

NOEC	2.13		mg/l
Durée d'exposition	28	d	

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Biodégradabilité (Composants)

##### thiocyanate de sodium

évaluation Facilement biodégradable

Nom commercial: Thiocyanate/Tris.HCL/C0229000/Merck Sero

Numéro de la matière: 332420

Version: 4 / CH

Date de révision: 20.02.2023

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 20.02.23

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

### Résultats des évaluations PBT et vPvB \*\*\*

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

Le produit ne contient aucune substance vPvB.

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

### Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

## 12.7. Autres effets néfastes

### Information supplémentaire sur l'écologie

Nocif pour organismes aquatique. Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

#### Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation \*\*\*

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Classe de contamination de l'eau (Allemagne) \*\*\*

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)      WGK 1

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### mentions de danger H-de la rubrique 3

H302      Nocif en cas d'ingestion.  
H312      Nocif par contact cutané.  
H315      Provoque une irritation cutanée.  
H319      Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332      Nocif par inhalation.  
H335      Peut irriter les voies respiratoires.

Nom commercial: Thiocyanate/Tris.HCL/C0229000/Merck Sero

Numéro de la matière: 332420

Version: 4 / CH

Date de révision: 20.02.2023

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 20.02.23

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**catégories de danger CLP de la rubrique 3**

Acute Tox. 4

Toxicité aiguë, Catégorie 4

Aquatic Chronic 3

Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3

Eye Irrit. 2

Irritation oculaire, Catégorie 2

Skin Irrit. 2

Irritation cutanée, Catégorie 2

STOT SE 3

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique  
STOT un., Catégorie 3**Informations complémentaires**

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.